

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	10

Vote
A l'unanimité
Pour :
Contre :
Abstention :

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous Préfecture
Le : 15/04/2025
Et
Publication ou notification du :
15/04/2025

L'an 2025, le 10 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2025.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. LANGLOIS Jean-François, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M, Mme GUESDON Denise.

Pouvoirs : M. VINCENT Éric donne pouvoir à M. DUFOUR Christian, CARBONNIER Christophe donne pouvoir à Mme GUESDON Denise

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

N° 2025_D_05

CONTRÔLE ANNUEL DE LA DEFENSE INCENDIE

Le Maire rappelle aux membres du conseil que la commune a signé en 2023 une convention pluriannuelle, d'une durée de 3 ans, avec l'entreprise VEOLIA d'un montant de 480 € HT par an pour le contrôle de la défense incendie de la commune (poteaux, citerne, bâche incendie).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention pluriannuelle de l'entreprise VEOLIA d'un montant de 480.00 € HT par an soit 576.00 € TTC par an

AUTORISE le Maire à signer la convention

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 10/04/2025
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR

